Guide Petite Enfance

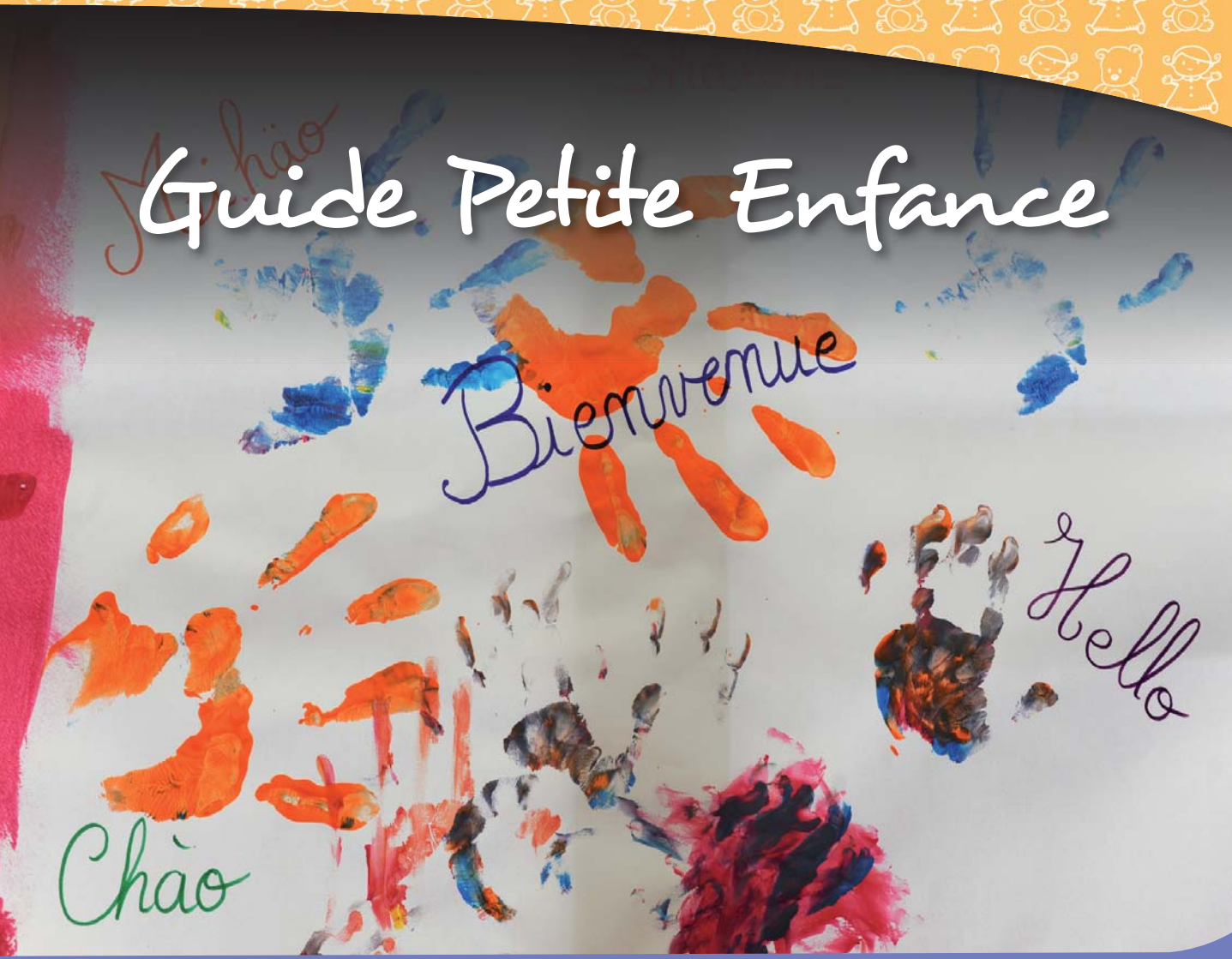

La petite enfance
UNE PRIORITÉ
DE LA VILLE DE LYON

VILLE DE LYON 7e

2 Relais Assistantes Maternelles (RAM)

441 assistantes maternelles

75746 habitants soit 15 % de la population totale de Lyon

Le 7ème arrondissement de Lyon c'est :

830 berceaux dans 26 établissements

1313 enfants nés en 2014

3137 enfants de moins de 3 ans

2001 enfants accueillis dans les Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) dont 5AF

Directeur de la publication :
Myriam Picot (Maire du 7e)

Responsable de la rédaction :
Valérie Arnau (Mairie du 7e - Petite Enfance)

Crédit photo :
Muriel Chaulet - Ville de Lyon
Mairie du 7 / Relais Pouss'7
Direction de l'Enfance de la Ville de Lyon

Mise en page et impression :
DUPLI imprimerie - Lyon 7

Edition : Janvier 2019

Imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Editorial

de Myriam Picot
Maire du 7ème arrondissement de Lyon
Vice-Présidente du Grand Lyon

« Il faut mettre le bébé au courant de tout ce qui le concerne, de ce qu'on fait et de ce qu'on fera pour lui, dans l'immédiat ou dans un proche avenir... »

Quelle belle perception, signée Françoise DOLTO, de la relation unique entre le petit enfant qui vient de naître et ses parents. Sa naissance apporte en effet un bonheur inexprimable aux parents, mais leur procure bientôt les premiers soucis, parmi lesquels le besoin de garde du petit être…

Ce guide a pour but de vous faciliter les démarches pour trouver un mode de garde adapté à votre situation. Il existe en effet différents modes d'accueil –individuel, collectif…- qui vous sont présentés au fil des pages. Vous trouverez également une foule d'informations pratiques sur les activités pour les tout jeunes enfants, ainsi que sur les aides financières que vous pouvez solliciter.

Le 7e est l'arrondissement qui connaît le plus fort dynamisme démographique et qui est le plus jeune des arrondissements de Lyon. Chaque année, nous accueillons des centaines de jeunes couples qui se trouvent confrontés au choix d'un mode de garde pour leur(s) bébé(s). Durant les deux précédents mandats, nous avons créé ou soutenu la création de plus de 360 places en crèche. Le nombre total de ces places est aujourd'hui de 800. Mais il reste insuffisant. Nous poursuivrons donc notre effort durant ce nouveau mandat, en prenant soin de continuer à répondre aux demandes spécifiques (horaires atypiques, bilinguisme, gémellité, handicap, insertion).

Je vous souhaite une lecture très agréable de ce guide et vous adresse tous mes vœux de bonheur pour votre tout petit.

Sommaire

Les chiffres de l'arrondissement ..... p 2
Editorial et Sommaire ..... p 3
Projet social & éducatif ..... p 4
La PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) ..... p 5
Les différents modes d'accueil - l'accueil individuel ..... p 6
Les différents modes d'accueil - l'accueil collectif ..... p 7
Les crèches municipales ..... p 8 à 11
Les crèches associatives ..... p 12 à 15
Les crèches familiales ..... p 16
Les micro-crèches ..... p 17
Les crèches parentales ..... p 18
Lieux ressources pour les parents ..... p 19
Témoignage de parent ..... p 20
Paroles de Directrices ..... p 21
Accueil au domicile de l'assistante maternelle ..... p 22
Les RAM (Relais Assistante Maternelle) ..... p 23
Le PAIPE (Point Accueil et Inscription Petite Enfance) ..... p 24
Les loisirs de votre enfant ..... p 25
Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ..... p 25
Plan d'implantation des structures ..... p 26/27
Les numéros utiles ..... p 28

Le Projet social et éducatif pour l'accueil du jeune enfant à Lyon

Afin de répondre à une exigence réglementaire du décret du 1er août 2000, la Ville de Lyon a établi son Projet Social avec la collaboration active de tous les partenaires intervenant dans le secteur de la Petite Enfance. Au delà d'une réponse à une obligation réglementaire, ce document affiche une volonté politique de mieux répondre aux demandes de plus en plus diversifiées des familles.

Il se veut un outil d'intégration et d'adhésion sociale, de lutte contre les exclusions, de participation à l'éducation des futurs citoyens, de soutien aux savoir-faire parentaux, d'aide à la prise en charge des enfants en situation de handicap.

Les axes prioritaires, avec des réalisations concrètes à la clé, sont déclinés sous les thèmes suivants :

- **Information et participation :**
  Mise en place de points Accueil Inscription Petite Enfance dans chaque mairie d'arrondissement, élections de représentants de parents dans les structures municipales et sollicitation à la participation des parents à des activités pédagogiques, ludiques avec les enfants.
- **Complémentarité et souplesse :**
  Ouverture les mercredis après-midi et vacances scolaires aux enfants de 2/4 ans scolarisés. Soutien d'une offre d'accueil individuel de qualité avec la création de Relais Assistantes Maternelles.
- **Écoute et accompagnement :**
  Soutien et développement aux Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP « Le Onze »), organisation locale de soirées-débats en direction des familles, développement des actions permettant de créer du lien social dans les quartiers.
- **Accueil spécifique :**
  Possibilité d'accueil en urgence selon des critères définis collectivement. Ouverture de tous les établissements à l'accueil des enfants en situation de handicap avec un accompagnement des professionnels.
- **Ouverture et partenariat :**
  Développement des actions culturelles et artistiques pour les enfants. Meilleure collaboration avec les professionnels de l'insertion afin de faciliter et d'accompagner les retours à l'emploi.
- **Accueil de qualité par des professionnels qualifiés dans des locaux adaptés :**
  Important plan de rénovation et mise aux normes des établissements, développement d'un plan de formation pour accompagner l'évolution des pratiques et des services rendus.

Le projet social de la Ville de Lyon décliné ensuite dans chaque établissement d'accueil est un outil de référence pour suivre et adapter le fonctionnement des établissements à l'évolution de l'environnement social. Il permet de proposer une offre d'accueil de qualité au plus proche du besoin des familles

La PAJE
(Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Elle a pour objet de faire face aux dépenses liées à la naissance ou à l'adoption d'un enfant et à son entretien.

Elle se décompose en 4 types de prestation sous condition de ressources :

La prime à la naissance ou à l'adoption

Il faut pour cela adresser à votre Caf une déclaration de grossesse ou les justificatifs concernant l'adoption de l'enfant.

L'allocation de base

Conditions générales :

- Une personne peut bénéficier de l'allocation de base si elle a un enfant à sa charge de moins de 3 ans.

  Dans le cas d'un enfant adopté ou recueilli en vue d'une adoption, l'adoptant ou le futur adoptant peut également en bénéficier au moment de l'arrivée de l'enfant dans le foyer. La condition d'âge n'est pas la même.
- Pour bénéficier de l'intégralité des droits, l'enfant doit se soumettre aux examens médicaux obligatoires prévus pour les enfants de moins de 6 ans.

Le complément de libre choix d'activité

Il a pour objet de permettre à l'un des parents de réduire ou de cesser totalement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant.

Toute personne peut bénéficier du complément de libre choix d'activité :

- si elle a au moins un enfant de moins de 3 ans adopté ou recueilli en vue d'une adoption,
- et si elle interrompt totalement ou partiellement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant.

Le complément de libre choix de mode de garde

- Aide pour l'emploi d'une assistante maternelle à domicile ou dépendante d'une association.
- Aide variable selon les ressources.

Pour plus d'informations sur les montants, les plafonds et les démarches, se renseigner à la CAF ou sur le site Internet :

ALLOCATIONS FAMILIALES

www.caf.fr
www.mon-enfant.fr

Les différents modes d'accueil : l'accueil individuel

L'assistante maternelle

L'assistante maternelle peut être salariée ou directement employée par le parent. Elle accueille à son domicile un à quatre enfants.

L'assistante maternelle salariée d'une crèche familiale ou d'un service d'accueil familial (SAF)

Les assistantes maternelles agréées accueillent à leur domicile pendant la journée un à trois enfants généralement âgés de moins de 4 ans.

Un suivi individuel et des actions collectives sont proposés par la crèche familiale ou le SAF aux assistantes maternelles et aux enfants. Une ou deux fois par semaine, ils se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale ou de la crèche collective où une éducatrice leur propose des activités d'éveil.

La crèche ou le SAF rémunère l'assistante maternelle. La participation financière des parents est calculée sur les bases du tarif appliqué dans les EAJE (Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants) collectifs.

La garde à domicile

L'employé à domicile est salarié du parent qui l'emploie.

Un contrat de travail est établi. Les parents sont assujettis à la réglementation du Code du travail et à la convention collective nationale des salariés du particulier employeur.

Vous pouvez aussi choisir d'utiliser les services en mode prestataire d'un organisme agréé par l'Etat (association ou entreprise).

Ce dernier est alors à votre place l'employeur de la personne qui s'occupe de votre enfant et peut vous fournir une liste de gardes à domicile.

Le relais d'assistantes maternelles (RAM)

Le RAM n'est pas un lieu d'accueil. C'est un lieu où professionnels de l'accueil individuel, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

Il permet d'informer sur les droits des parents et des professionnels. Il contribue à la professionnalisation de l'accueil individuel en proposant notamment des formations et des animations aux assistantes maternelles. Des temps collectifs sont organisés au relais par la personne animant le relais.

Les différents modes d'accueil : l'accueil collectif

Les multi accueils

Ces structures sont conçues pour proposer à la fois un accueil régulier et un accueil occasionnel pour des enfants de moins de 4 ans, voire de moins de 6 ans.

Elles sont toutes ouvertes à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Leur souplesse de fonctionnement permet de répondre à des besoins d'accueil diversifiés : temps complet, temps partiel, accueil à la journée, à la demi-journée…

Elles disposent d'espaces et de matériel pédagogique adaptés et permettent à votre enfant l'apprentissage de la vie en société.

Les enfants sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire : un directeur (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants), un médecin référent et des professionnels de la petite enfance chargés directement des soins et de l'éveil des enfants.

Selon les gestionnaires et les quartiers, les équipements d'accueil de jeunes enfants sont ouverts en moyenne de 10 à 12 heures par jour.

Les crèches parentales

Ce sont des structures gérées par une association de parents qui participent à l'accueil des enfants avec le soutien d'un personnel qualifié. Le nombre d'enfants accueilli est limité à 20.

Les crèches familiales

Voir page précédente « mode d'accueil individuel ».

Les micro-crèches

Il s'agit d'EAJE d'une capacité maximum de 10 places pour l'accueil d'enfant de 0 à 6 ans.

Les enfants sont encadrés par des professionnelles d'une certification de niveau 5 avec 2 ans d'expérience professionnelle ou 5 ans pour les assistantes maternelles.

Ces structures peuvent appliquer une tarification spécifique.

Tous les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) sont soumis au respect d'une réglementation et font l'objet d'un avis ou d'une autorisation de fonctionnement délivrée par le président du Conseil général.

Des professionnels de la petite enfance assurent l'accueil des enfants. Les locaux respectent des normes de sécurité et sont aménagés de façon à favoriser leur éveil.

Selon les équipements, les enfants peuvent être accueillis de façon régulière ou occasionnelle jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, voire jusqu'à l'âge de 6 ans. Ces structures sont gérées par une collectivité territoriale ou par un gestionnaire privé (associations, entreprises).

La CAF participe au financement de l'ensemble des structures d'accueil collectif. Une participation financière des parents est demandée. Elle est calculée à partir d'un barème national (établi par la Caisse Nationale des Allocations Familiales) tenant compte des ressources et de la composition de la famille.

Les crèches municipales

Crèche Servant

Coordonnées :
45 rue Raoul Servant - 69007 LYON
Tél. : 04 78 72 66 39
E-mail : servant.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
7h00-18h30

Nombre de berceaux : 22

Organisation de l'accueil :
2 groupes d'âge.
Les petits : 3 mois à 18 mois,
les moyens-grands : de 18 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, "aider l'enfant à faire seul"
- Encourager les échanges entre les enfants petits et grands
- Organisation de journées à thèmes avec la participation ludique de parents qui le souhaitent
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Crèche Chevreul

Coordonnées :
78 rue Chevreul - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 58 99 45
E-mail : chevreul.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h00

Nombre de berceaux : 40

Organisation de l'accueil :
3 lieux de vie : 1 groupe bébés, 1 groupe moyens, 1 groupe grands.
De 3 mois à 3 ans.

Spécificités de l'établissement :
- Projet éducatif basé sur l'apprentissage de la vie en collectivité, l'acquisition de l'autonomie et le respect des rythmes biologiques
- Partenariat : école maternelle Jean Macé (en face de la crèche), EAJE Servant et EAJE Annexe Saint Lazare, Bibliobus
- Repas réalisés sur place
- Grand jardin ombragé (locaux en rez-de-chaussée d'un immeuble)

Crèche Saint Lazare

Coordonnées :
6 bis rue Saint Lazare - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 58 30
E-mail : stlazare.haltegarderie@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
Horaires accueil en journée : 8h00-18h00
Horaires du matin : 8h00-12h30
Horaires de l'après-midi : 13h30-18h00

Nombre de berceaux : 20

Organisation de l'accueil :
2 groupes d'âge de 3 mois à 18 mois et de 18 mois à 3 ans. Le passage d'une section à une autre se fait en fonction des places.

Spécificités de l'établissement :
- Établissement spécialisé dans l'accueil de type occasionnel et les demandes de garde de moins de 20 heures.
- L'objectif prioritaire de l'équipe est de favoriser l'acquisition de l'autonomie en proposant un espace de vie où, malgré le groupe, l'enfant va pouvoir trouver sa place et s'épanouir.
- Le livre est au cœur de notre projet pédagogique. Nous travaillons en partenariat avec la bibliothèque de la Guillotière, la Maison du Rhône et les structures environnantes
- Repas cuisinés sur place

Crèche Annexe St Lazare

Coordonnées :
2 rue du Repos - 69007 Lyon
Tél. : 04 72 71 30 27 - E-mail :
stlazareannexe.haltegarderie@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
Horaires accueil en journée : 8h00-18h00
Horaires du matin : 8h00-12h30
Horaires de l'après-midi : 13h30-18h00
Structure ouverte 4 jours par semaine hors mercredi et vacances scolaires

Nombre de berceaux : 20

Organisation de l'accueil :
groupe inter âge de 18 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Établissement spécialisé dans l'accueil de type occasionnel - de 20 h, horaires atypiques (journée, 1/2 journée matin ou après midi, matin + repas, repas + après midi), beaucoup de dépannages
- Partage des locaux avec la Maison de L'Enfance
- Projet d'établissement centré sur l'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille dans le respect des habitudes et valeurs familiales.
- Travail de partenariat avec la bibliothèque de la Guillotière, l'école maternelle Jean Macé, la Maison de L'Enfance
- Participation active des parents à la vie de l'établissement au travers des différents projets
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Crèche Nadaud

Coordonnées :
Quartier Général Frère
4 rue Nadaud - 69007 Lyon
Tél. : 04 37 28 96 53
E-mail : nadaud.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
7h00-18h30

Nombre de berceaux : 27

Organisation de l'accueil :
2 groupes d'âge (Bébés et Moyens/Grands) de 3 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Accueil de la diversité
- Soutien à la parentalité
- Sensibilisation de l'équipe d'encadrement des enfants à la pédagogie LOCZY
- Partenariat avec différentes structures du quartier
- Respect du rythme de l'enfant, ouverture sur l'extérieur pour les plus grands (passerelle avec l'école maternelle, sorties…)
- Repas cuisinés sur place
- Terrasse

Crèche Girard

Coordonnées :
14 rue Lt Colonel Girard - 69007 LYON
Tél. : 04 78 69 81 93
E-mail : ltcolonelgirard.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi 7h00-18h30

Nombre de berceaux : 35

Organisation de l'accueil :
3 sections (11 bébés, 11 moyens, 13 grands) de 3 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Organisation en section avec suivi de l'enfant par les auxiliaires de puériculture de son arrivée en crèche jusqu'à son départ à l'école
- Repas cuisinés sur place
- Une cour extérieure de 80m²

Les crèches municipales (suite)

Crèche Simone de Beauvoir

Coordonnées :
13, rue Simone de Beauvoir - 69007 LYON
Tél. : 04 37 37 20 69
E-mail : de-beauvoir.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30

Nombre de berceaux : 48

Organisation de l'accueil :
trois sections d'âge par année civile de 3 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Projet pédagogique de la structure inspiré de la pédagogie LOCZY, qui implique les dimensions suivantes : liberté de mouvement, respect du rythme et des habitudes, relation individualisée avec l'enfant, ouverture sur l'environnement extérieur, accueil de la diversité, sorties à l'extérieur de la crèche (parc, boulangerie, marché, ferme pédagogique), projet jardinage, échanges inter générationnels, partenariat avec l'école maternelle
- Partenariat et mutualisation des locaux avec le RAM au sein du pôle petite enfance Simone de Beauvoir
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Crèche Debourg

Coordonnées :
52, rue du Rhône - 69007 Lyon
Tél. : 04 37 70 02 09
E-mail : debourg.creche@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
7h00-18h30

Nombre de berceaux : 40

Organisation de l'accueil :
3 sections interâge : une section de 12 enfants de 3 mois à 18 mois. Deux sections de 14 enfants de 18 mois à 3 ans.

Spécificités de l'établissement :
- Lieu de vie qui accueille chaque enfant et sa famille dans sa singularité.
- Proposer un lieu de jeux, de rencontre, de partage, avec d'autres enfants, premiers pas vers la socialisation.
- Créer un environnement qui contribue au bien-être de l'enfant et à son épanouissement personnel, dans le respect de son rythme.
- Offrir aux familles un lieu d'accueil qui permette de concilier la vie familiale et la vie active.
- Repas cuisinés sur place
- Jardin et terrasse

Au sein des crèches municipales :

Présence régulière d'un pédiatre
et d'un psychologue du service
médico-psychologique de la Ville de Lyon

Visite annuelle d'un orthoptiste

Accueil de l' enfant porteur de handicap

Les crèches associatives

Crèche Les Canaillous

Coordonnées :
25 rue Jaboulay - 69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 00 21
E-mail : canaillous.lyon@slea.asso.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30

Nombre de berceaux : 32

Organisation de l'accueil :
3 sections : 1 section Bébés (0/1 an), 2 sections Moyens/Grands (14/15 mois à 4 ans)

Spécificités de l'établissement :
- L'objectif principal de la structure est le respect de l'enfant dans sa globalité, ce qui implique le respect de ses rythmes, de ses choix...
- Les objectifs spécifiques sont le développement de l'autonomie et l'apprentissage de la socialisation. L'éveil culturel est également largement préconisé à travers de nombreuses sorties.
- Repas cuisinés sur place
- Terrasse

Crèche Les Carpillons

Coordonnées :
7 rue Camille Roy - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 95 77
E-mail : carpillons@slea.asso.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30

Nombre de berceaux : 18

Organisation de l'accueil :
groupe inter âge

Spécificités de l'établissement :
- Les carpillons se trouvent dans une maison de ville avec un jardin privatif située à proximité de la place Jean Macé.
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Crèche Gribouille

Coordonnées :
48 rue Pré Gaudry - 69007 Lyon
Tél. : 04 37 37 25 95
E-mail : gribouillelyonmassimi@orange.fr

Horaires d'ouverture :
7h45-18h00

Nombre de berceaux : 27

Organisation de l'accueil :
3 sections : bébés, moyens, grands

Spécificités de l'établissement :
- Favorise la fratrie
- Respect des rythmes de l'enfant
- Bonne communication entre l'équipe et les familles
- Accompagnement à l'autonomie
- Repas cuisinés sur place
- Cour extérieure

Crèche Chocolatine

Coordonnées :
102 boulevard Yves Farges - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 58 69 20
E-mail : chocolatine@slea.asso.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30

Nombre de berceaux : 35

Organisation de l'accueil :
3 groupes (bébés, moyens, grands)

Spécificités de l'établissement :
- Structure gérée par l'association SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence)
- Organisation d'activités extérieures, dont initiation à l'escalade pour le groupe des grands
- Présence d'une psychologue pour le groupe d'enfants si besoin
- Participation des parents à la vie de la crèche (sorties, fêtes …)
- Projet individuel fait en partenariat avec les parents (en référence à la pédagogie Loczy)
- Repas cuisinés sur place
- Grande cour extérieure de 170 m^2

Crèche Les Bébés Bilingues

Coordonnées :
83 avenue Debourg - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 95 01 42
E-mail : les.bebes.bilingues@free.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30

Nombre de berceaux : 30

Organisation de l'accueil :
2 groupes : 3 mois/18 mois et 18 mois/4 ans

Spécificités de l'établissement :
- La crèche répond aux besoins spécifiques des familles bilingues, ainsi qu'aux familles ayant une nécessité de l'apprentissage précoce de l'anglais et du français. L'enfant baigne dans un contexte multiculturel où la diversité est respectée et valorisée
- Une labellisation « écolocrèche » a été obtenue en 2011 (produits d'entretien, alimentation, hygiène)
- Repas cuisinés sur place
- Jardin et cour

Halte garderie L'île des enfants

Coordonnées :
7 place des Pavillons - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 69 42 67
E-mail : iledesenfants@csgerland.com

Horaires d'ouverture :
7h45-17h45

Nombre de berceaux : 30

Organisation de l'accueil :
2 groupes d'enfants répartis en fonction de l'âge : les petits de 3 mois à 18 mois et les grands de 18 mois à 4 ans.

Spécificités de l'établissement :
- Structure gérée par l'Association du centre social de Gerland
- Spécialisée dans le multi accueil à temps partiel : accueil régulier 20 h maximum par semaine, et accueil occasionnel 12 h maximum par semaine
- Accueil privilégiant les fratries, les jumeaux.
- Travail en partenariat avec le centre social et plusieurs EAJE du 7ème arrondissement
- Possibilité pour les familles de s'investir activement aux projets de la crèche
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Les crèches associatives (suite)

Halte garderie Gerludine

Coordonnées :
52 rue du Rhône - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 72 49 62
E-mail : gerludine@csgerland.com

Horaires d'ouverture :
8h00-18h00

Nombre de berceaux : 18

Organisation de l'accueil :
groupe inter âge, enfants de plus d'un an uniquement

Spécificités de l'établissement :

- Structure rattachée au centre social de Gerland, qui permet d'accueillir l'enfant dans sa globalité et d'apporter un réel dynamisme.
- Contrats de moins de 20 h uniquement permettant de donner accès à plus de 100 familles par an à ce mode de garde.
- La mise en place de « petits coins » ainsi que le "petit" nombre d'enfants facilite les rapports individualisés, la prise en compte de l'individualité de chacun et la convivialité.
- Cour extérieure

Crèche la Maison des Tout-Petits

Coordonnées :
37 rue Béchevelin - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 61 06 58
E-mail : mtplyon7@orange.fr
www.maisondestoutpetits.fr

Horaires d'ouverture :
temps partiels : 8h30-12h30 ou 14h-18h
temps pleins : 7h30-18h ou 8h30-18h30

Nombre de berceaux : 30

Critère d'accueil : enfant de plus de 14 mois et marche stable (sauf situation de handicap)

Spécificités de l'établissement :

- Accueil individualisé dans le collectif, en lien avec les parents: chaque enfant est suivi par un éducateur dans l'espace d'éveil et une accueillante relais dans le mini-groupe.
- L'espace d'éveil offre un milieu riche de découvertes variées avec des propositions d'ateliers et des espaces de jeux libres. L'enfant choisit librement.
- Projet pédagogique vivant grâce à des réunions hebdomadaires des membres de l'équipe.

Crèche Grain d'Orge

Coordonnées :
134-136 Grande rue de la Guillotière
69007 Lyon
Tél. : 04 37 28 89 70 - E-mail :
graindorge@mutualitefrancaiserhone.fr

Horaires d'ouverture :
7h30-18h30
Fermeture une semaine à Noël et quatre semaines en août.

Nombre de berceaux : 52

Organisation de l'accueil :
4 sections : bébés, bébés-moyens,
2 groupes de grands

Spécificités de l'établissement :
- Le projet s'inspire de la pédagogie Loczy.
- L'aménagement des espaces est réfléchi en équipe pour répondre aux besoins des enfants
- La vie quotidienne est basée sur l'individualité des enfants, la participation des familles, une équipe pluri disciplinaire et le partenariat extérieur
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Crèche les P'tits Pas

Coordonnées :
25 rue Victorien Sardou - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 58 60 64
E-mail : creche.lesptitspas@croix-rouge.fr

Horaires d'ouverture :
7h45-18h15

Nombre de berceaux : 40

Organisation de l'accueil :
Groupe inter âge : 1 section Bébés et
2 sections Moyens/Grands

Spécificités de l'établissement :
- Le projet s'inscrit dans les pédagogies nouvelles : le rythme de développement individuel de l'enfant est basé sur le respect d'une motricité libre en proposant des activités motrices, sensorielles et culturelles
- Travail autour de la parentalité : groupes de parents sur la communication (élaboration du journal de la crèche) organisation d'événements à participation parentale
- Accueil du public en difficulté dans une mixité sociale
- Priorité aux familles adressées par la PMI
- Action passerelle avec l'école
- Repas cuisinés sur place
- Cour extérieure

Accessible en transports en commun

Les crèches familiales

Les Septimousses

Coordonnées :
94 rue de Marseille - 69007 LYON
Tél. : 04 78 61 74 94
E-mail : contact@septimousses.fr

Horaires d'ouverture :
8h00-18h00 du lundi au vendredi

Nombre de berceaux : 45

Organisation de l'accueil :
- Accueil de 10 semaines à moins de 6 ans
- Garde des enfants chez les assistantes maternelles résidants dans le 7ème arrondissement de Lyon, salariés de la crèche
- 1 à 2 demi –journée de temps collectif/semaine en groupe inter-âge

Spécificités de l'établissement :
- Professionnalisation des assistantes maternelles par l'équipe encadrante : visites à domicile, formations…
- Engagement associatif des parents dans la gestion administrative de la crèche
- Temps collectifs encadrés par une éducatrice de jeunes enfants et par une auxiliaire de puériculture
- Cour au sein de l'espace collectif

Service Accueil Familial (SAF)

Coordonnées :
58 rue Rochaix - 69003 LYON
Tél. : 04 78 54 33 60
E-mail : saf.etablissement@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
les assistantes maternelles peuvent accueillir les enfants de 7h00 à 19h00

Nombre de berceaux : 50

Organisation de l'accueil :
Garde des enfants chez les assistantes maternelles résidants dans le 7ème arrondissement de Lyon, salariés de la crèche, et 1 jour de temps collectif/semaine à la crèche en groupe inter-âge.

Spécificités de l'établissement :
- Les enfants sont accueillis 4 jours au domicile de leur Assistante Maternelle et 1 jour en collectivité (crèche)
- Les responsables du SAF assurent un suivi des Assistantes Maternelles à domicile et en collectivité et veillent à l'accueil et à l'intégration des enfants et de leur famille selon leurs besoins.
- L'éducatrice travaille en collaboration avec les responsables. Elle effectue de manière régulière des visites au domicile des assistantes maternelles. Par cet accompagnement, elle est un interlocuteur privilégié. Elle veille également à garantir le bien être des enfants dans sa globalité en s'appuyant sur ses compétences pédagogiques

Les micro-crèches

Chaudoudoux de Lyon

Coordonnées :
11 rue Jacques Monod - 69007 Lyon
Tél. : 04 37 37 11 36
E-mail : chaudoudoux@entraide-lyon.com

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi et jeudi de 8h00 à 18h00,
le mercredi et vendredi de 8h00 à 13h00

Nombre de berceaux : 10

Organisation de l'accueil :
un groupe inter-âge de 0 à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Le projet de la structure est orienté sur l'accueil d'enfants dont les parents sont dans un projet d'insertion professionnelle ou de formation en partenariat avec Pôle emploi
- L'accent est mis sur l'accueil individualisé de chaque enfant en respectant son rythme
- Repas cuisinés sur place avec des menus adaptés et variés
- Lieu d'accueil parents enfants « le Onze » (cf page 19)

Micro-crèche Souris 7

Coordonnées :
7 rue Chappet - 69007 Lyon
Tél. : 04 37 66 52 13
E-mail : souris7@unesourisverte.org

Horaires d'ouverture :
08h00 - 18h00

Nombre de berceaux : 10

Organisation de l'accueil :
groupe inter-âge

Spécificités de l'établissement :
- 1/3 des places réservées à des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique
- participation à la vie de l'immeuble d'habitat partagé mis en place par Habitat et Humanisme (projet intergénérationnel)
- accueil en priorité d'enfants à plus de 20 heures par semaine (3 à 5 jours)
- petit groupe d'enfants ce qui permet un meilleur respect du rythme de chacun

Micro-crèches privées

Il existe également des micro crèches privées (non subventionnées par la Ville de Lyon) qui pratiquent une tarification libre. Pour compenser vos frais, vous pouvez bénéficier d'aides de la Caf.

Les crèches parentales

Les P'tits de la Guill

Coordonnées :
45 rue Rachais - 69007 LYON
Tél. : 04 78 72 51 54
E-mail : lesptitsdelaguill@gmail.com

Horaires d'ouverture :
8h00-18h30

Nombre de berceaux : 12

Organisation de l'accueil :
groupe inter-âge, de 3 mois à 3 ans

Spécificités de l'établissement :
- Le bien être de l'enfant est notre priorité
- Partage des savoirs avec les familles et les enfants. Personnel à l'écoute des parents.
- Présence des parents dans la crèche pour assurer la logistique de la crèche
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Nicolas et Pimprenelle

Coordonnées :
92 Grande rue de la Guillotière
69007 LYON - Tél. : 04 78 61 17 87
E-mail : nicolasetpimprenelle@free.fr

Horaires d'ouverture :
8h15-18h30

Nombre de berceaux : 15

Organisation de l'accueil :
groupe inter-âge

Spécificités de l'établissement :
- Structure parentale dans laquelle les parents assurent des demi-journées auprès des enfants et participent au bureau et aux commissions.
- Accueil d'enfants porteurs de handicap
- Accompagnement de l'allaitement maternel
- Travail axé sur l'autonomie et la motricité libre
- Repas cuisinés sur place
- Cour extérieure

Les Ptits Bouts

Coordonnées :
120 boulevard Yves Farges - 69007 LYON
Tél. : 04 78 61 10 47
E-mail : responsable@lespetitsbouts.org

Horaires d'ouverture :
7h30-18h15

Nombre de berceaux : 16

Organisation de l'accueil :
groupe inter-âge de 2 mois ½ à 4 ans (accueil périscolaire)

Spécificités de l'établissement :
- Crèche à participation parentale associative loi 1901
- Participation des parents à des permanences (le matin de 7h30 à 9h00 ou le soir de 16h45 à 18h15), au Conseil d'Administration et au Bureau ainsi qu'à des commissions de travail qui organisent la vie de la structure
- Un projet ouvert sur le soutien à la parentalité et le travail en partenariat avec les parents.
- Un travail pédagogique en lien avec l'épanouissement et le rythme de chaque enfant
- Un projet social en lien avec la place des parents et la participation des partenaires qui permettent à la crèche de s'ouvrir sur l'extérieur
- Repas cuisinés sur place
- Jardin

Lieux ressources pour les parents

Lieu d'Accueil Enfant-Parent "Le Onze"

Lieu de rencontre et de parole pour les tout petits et leurs parents

Gratuit, sans inscription, pour des enfants de 0 à 4 ans

Horaires d'ouverture :
Mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30

Coordonnées :
11 rue Jacques Monot 69007 Lyon
Tél. : 04 37 37 11 36

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Accueil et accompagnement pour les enfants ayant des troubles relationnels précoces (de 0 à 6 ans). Présence d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, éducateur, orthophoniste, kinésithérapeute, assistante sociale, psychologue, pédopsychiatre, ergothérapeute…).

Accueil sur place :
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi au vendredi de 9h à 17h

Coordonnées :
50 rue de Marseille 69007 Lyon
Tél : 04 37 28 60 65

Une souris verte

Soutien et accompagnement des familles via des espaces d'échanges et de partage entre familles (Matinsouris, Cafés-Partage), et des espaces d'information et de documentation.

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 17h

Coordonnées :
19 rue des Trois Pierres 69007 Lyon
Tél. : 04 78 60 52 59
contact@unesourisverte.org
www.unesourisverte.org

Lieu d'Accueil Enfant-Parent de l'Arche de Noé

Espace d'écoute, d'échanges et de convivialité pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents

Gratuit, sans inscription

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h30 à 11h30
Mardi et mercredi 9h30-11h30 / 15h-16h30
Vendredi de 9h30 à 11h30

Coordonnées :
5 rue Felissent 69007 Lyon
Tél. : 04 78 58 29 66

La "Maison de l'adoption" du Rhône

Lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'orientation pour les personnes ayant un projet d'adoption, les parents adoptifs et les personnes adoptées :

- Accompagnement des familles dans leurs démarches puis dans les différentes étapes de la vie de l'enfant.
- Lieu de réflexion et de partage sur la parentalité et la filiation adoptive.

Accueil sur place :
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique :
Psychologue : mardi de 9h15 à 12h
Juriste : vendredi de 9h15 à 12h

Coordonnées :
15 rue de Sévigné 69003 Lyon
Tél. : 04 26 72 81 94

Le "Ça me dit" de la petite enfance

Animation parents/enfants sur différents thèmes le samedi matin à la Mairie du 7 (cf. site internet de la mairie du 7ème)

Témoignage de parent

Huit... huit fois notre dossier est passé en commission pour obtenir une place en crèche.

Huit présentations, huit refus. Pourquoi ? J'ai voulu savoir comment étaient attribuées les places.

J'ai été élue parent déléguée dans l'établissement dans lequel ma fille a été accueillie en moins de 20 heures afin de participer aux commissions d'admission avec deux autres papas.

Et c'est là que j'ai compris la complexité pour attribuer les places.

La Direction de l'Enfance organise quatre commissions par an sous la présidence de la représentante du maire. Les membres de la commission veillent à ce que les places soient attribuées dans la plus grande équité.

Beaucoup de demandes, peu de places disponibles. Par exemple, lors de la commission de novembre, il y avait 303 demandes, pour 18 places accordées !

Cette commission traite uniquement les demandes d'admission d'une durée supérieure à 20 heures par semaine. Pour les moins de 20h par semaine, il faut prendre directement rendez-vous avec la directrice de l'établissement que vous souhaitez pour votre enfant.

Vous le savez sans doute, l'attribution des places se fait en fonction d'une grille de critères : si vous habitez ou non l'arrondissement, si vous travaillez … Mais cela ne suffit pas !

Pensez-y ! pour mettre toutes les chances de votre côté, sachez que certains dossiers sont incomplets ! Dommage, ces dossiers ne sont du coup pas étudiés en commission. Pensez donc à bien signaler toute modification et à apporter les pièces justificatives avant la date de la commission !

Anne-Lise, maman d'Héléna

Paroles de directrices...

illustration : Nancy Eps Willkomm
nancy.willkomm@nowaids.fr

Accueil au domicile de l' Assistante Maternelle

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.

Elle doit obligatoirement avoir été agréée par le Président de la Métropôle de Lyon après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI).

Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

A l'issue de l'obtention de cet agrément, l'assistante maternelle doit suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, dont soixante doivent obligatoirement être réalisées avant l'accueil du premier enfant. Les soixante heures restantes peuvent être effectuées dans les deux ans qui suivent ce premier accueil.

Les listes des assistant(e)s maternelles sont disponibles dans les Maisons de la Métropole pour les Solidarités - GRAND LYON La Métropole ci-après.

Maisons de la Métropole pour les Solidarités du 7ème arrondissement :

MDMS Lyon 7 Nord : 36 rue de la Madeleine - Tél. 04 78 77 25 00
mdm.lyon7-nord@grandlyon.com

MDMS Lyon 7 Sud : 45 rue Félix Brun - Tél. 04 28 67 16 00
mdm.lyon7-sud@grandlyon.com

MDMS Bancel : 40 rue Bancel - Tél. 04 28 67 18 00

www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole

Vous pouvez aussi consulter le site de la CAF : **www.mon-enfant.fr**

Les RAM
(Relais Assistantes Maternelles)

Les RAM sont des lieux d'écoute, de rencontre, d'aide et d'animation, au service des parents, des assistantes maternelles, des enfants et des gardes à domicile. Animé par des professionnelles de la petite enfance, vous trouverez au RAM toutes les informations sur les modes d'accueil, les droits et les obligations des employeurs et des salariés. Les RAM ont pour missions la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des enfants. Chaque assistant(e) maternel(le) indépendant(e) peut faire le choix d'adhérer ou non à un relais d'assistantes maternelles près de son domicile. C'est également un lieu de socialisation pour les enfants qui bénéficient de temps collectifs au sein du relais.

RAM municipal Simone de Beauvoir

Coordonnées :
15, allée Léopold Sédar Senghor - 69007 LYON
Tél. : 04 37 65 21 71 - E-mail : de-beauvoir.ram@mairie-lyon.fr

Horaires d'ouverture :
8h30-17h00 du lundi au jeudi et 8h30-16h00 le vendredi

Les permanences :
Permanence téléphonique le lundi entre 13h00 et 17h00
Accueil sur rendez-vous les autres après-midi.

Les temps collectifs :
Ils ont lieu du lundi au vendredi de 9h à 11h30 (18 enfants maximum par groupe)

Spécificités de l'établissement :
- Le RAM est situé dans un pôle petite enfance. C'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistant(e)s maternel(e)s et les aides à domicile habitant dans l'arrondissement et plus particulièrement le quartier de Gerland.
- Le RAM a pour objectifs principaux de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles, de favoriser l'accueil et la socialisation du jeune enfant, d'organiser des rencontres entre parents et assistant(e)s maternel(e)s et leur permettre de tisser des liens (réunions à thèmes, fêtes...).

RAM Pouss'7

Coordonnées :
62 rue Jaboulay - 69007 LYON
Tél. : 04 72 76 27 26 - E-mail : relaispouss7@free.fr

Les permanences :
Téléphonique le lundi de 12h30 à 15h00
Accueil sur RDV le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 et les mardi & jeudi de 13h00 à 16h00

Les temps collectifs :
Ils ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Spécificités de l'établissement :
- Facilement accessible en transport en commun
- Le RAM a pour objectifs principaux de contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles, de favoriser l'accueil et la socialisation du jeune enfant, d'organiser des rencontres entre parents et assistant(e)s maternel(e)s et leur permettre de tisser des liens (réunions à thèmes, fêtes...).
- Espace de jeux extérieurs dans une cour aménagée

Le PAIPE
(Point d'Accueil et d'Inscription Petite Enfance)

Le PAIPE est un lieu d'information et d'orientation pour les parents de l'arrondissement.

Pour un accueil de moins de 20 heures par semaine

Prendre contact avec la directrice de l'établissement où vous souhaitez inscrire votre enfant.

Pour un accueil de plus de 20 heures par semaine

Le PAIPE est le lieu unique pour toutes les demandes de garde en établissement collectif de plus de 20 heures par semaine.

Quand s'inscrire ?

Vous devez contacter le PAIPE 6 mois avant la date d'entrée en crèche souhaitée.

Comment s'inscrire ?

Prendre rendez-vous :

- par mail : ma7.creche@mairie-lyon.fr
- par téléphone au 04 72 73 68 00
- en se présentant à la Mairie du 7ème (16 place Jean Macé) les lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 16h45, le mardi de 13h45 à 16h45 et le jeudi de 8h45 à 12h30

La commission d'admission

Dans chaque arrondissement, une commission est chargée :

- d'établir les possibilités d'admission en fonction des places disponibles et des critères municipaux,
- de proposer au maire de Lyon les choix des enfants à admettre dans l'ensemble des établissements municipaux.

La composition de la commission est la suivante :

- La Maire d'arrondissement ou son représentant assure la présidence,
- le responsable de la direction de l'enfance ou son représentant,
- les directrices des structures municipales,
- les directrices des structures associatives,
- les représentants des services de la PMI
- un représentant des parents élus au sein des structures municipales.

La commission d'admission établit sa décision en fonction d'une grille de critères (consultable sur le site internet de la Ville de Lyon, www.lyon.fr/static/vdl/contenu/enfance/reglement_creche2010.pdf)

La procédure après le choix de la Commission d'admission

La décision est ensuite communiquée par courrier aux parents dans un délai de quinze jours par le Maire d'arrondissement.

En cas d'acceptation, les parents disposent de dix jours à compter de la date d'expédition de ce courrier pour contacter l'équipement proposé et fixer la date d'un entretien d'admission avec la directrice de la crèche.

Les loisirs de votre enfant

Bibliothèques avec rayons pour les enfants

Bibliothèque de la Guillotière
25 rue Béchevelin - 69007 Lyon
Tél. 04 78 69 01 15

Horaires : Mardi, jeudi, vendredi de 15h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Médiathèque de Gerland
32 rue Jacques Monod - 69007 Lyon
bib7-gerland@bm-lyon.fr
Tél. 04 78 72 67 35

Horaires : Mardi et jeudi de 13h à 19h
Mercredi de 10h à 19h
Vendredi de 12h à 19h
Samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Ateliers Éveil & Lire Centre Social de Gerland (coordonnées ci-contre)

Centre de Loisirs avec activités pour les tout petits

Maison de l'enfance du 7ème/Espace J.Dolle
2 rue du repos - 69007 Lyon
Tél. 04 72 73 35 98

Arche de Noé
Espace Ludique : des jeux pour toute la famille (jeux de société, de construction, jeux symboliques…)
3-5 rue Félissent - 69007 Lyon
Tél. 04 78 58 29 66

Horaires : Mardi de 17h à 18h30
Mercredi de 14h30 à 16h30

Centre social de Gerland
1 rue Jacques Monot - 69007 Lyon
Tél. 04 72 71 52 60

Toutes les structures sont accessibles avec les transports en commun

Le Rhône

Guillotière

Jean Macé

Gerland

Le Rhône

Cours Grande Gambetta

Rue de la Guillotière

Marseille

Jean Jaurès

Rue de l'Université

Avenue Berthelot

Place Jean Macé

Garibaldi

Rue de la Route de Vienne

Avenue Berthelot

SNCF

Avenue Leclerc

Farges

Yves Boulevard

Jean Jaurès

Avenue

Gerland

T1 T2 B D 1 2 3 4 5 6 7 9 10 11 12 13 14 15 16 23 24 25 27 28

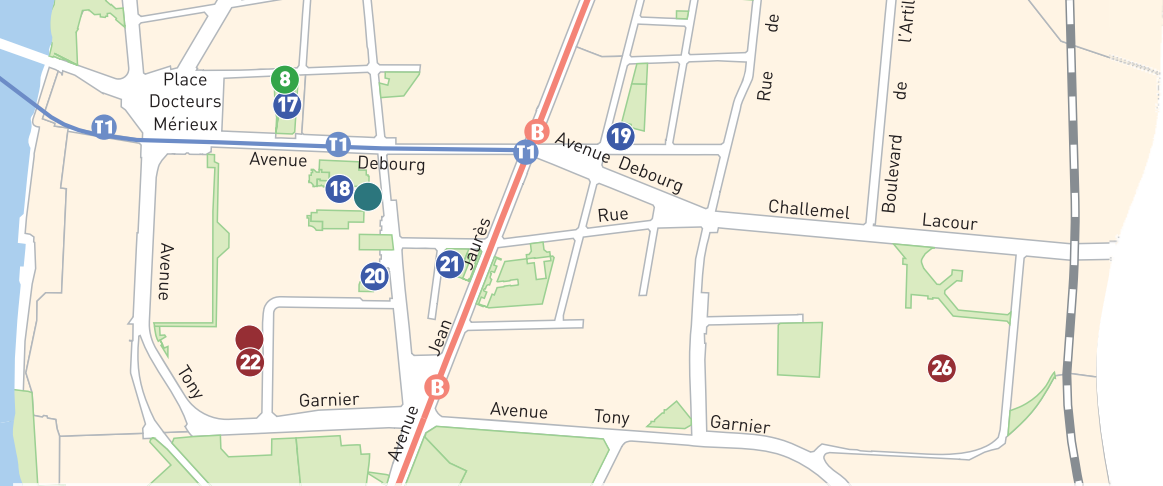

Crèches municipales

1. Crèche Servant
2. Crèche Chevreul
3. Crèche Saint-Lazare
4. Crèche Annexe Saint-Lazare
5. Crèche Nadaud
6. Crèche Lieutenant Colonel Girard
7. Crèche Simone de Beauvoir
8. Crèche Debourg

Crèches associatives

9. Crèche La Maison des Tout-Petits
10. Crèche Grain d'Orge
11. Crèche Les P'tits Pas
12. Crèche les Canaillous
13. Crèche familiale les Septimousses
14. Crèche les Carpillons
15. Crèche Gribouille
16. Crèche Chocolatine
17. Halte-garderie Gerludine
18. Micro-Crèche les Chaudoudoux
19. Crèche Les Bébés Bilingues
20. Halte-Garderie l'île des Enfants
21. Micro-Crèche Souris 7

Crèches parentales

23. Crèche parentale Nicolas et Pimprenelle
24. Crèche parentale les P'tits de la Guill
25. Crèche parentale les P'tits Bouts

Crèches d'entreprises

22. Crèche Les Gônes de Gerland
26. La Vallée des P'tits pas
27. Crèche Girofle
28. Les Petits Chaperons Rouges

- Relais Assistantes Maternelles (RAM) et associations d'assistantes maternelles
- Ludothèque et Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Maison de la Métropole pour les Solidarités (MDMS)
- Point d'Accueil et d'Information Petite Enfance (PAIPE)
- B Stations de métro
- T1 Stations de tramway

Marie-Madeleine FIERS - Adjointe à la Petite Enfance et Ivana PLAISANT - Conseillère déléguée à la Petite Enfance lors du dixième anniversaire du RAM Pouss'7

Urgences - Sécurité

Pompiers .... ☎ **18** Police .... ☎ **17**

Urgences médicales et SAMU .... ☎ **15** ou **112**

N° Vert Enfance maltraitée .... ☎ **119**

SOS Médecin .... ☎ **04 78 83 51 51**

Centre anti-poisons de Lyon

162 avenue Lacassagne - 69003 Lyon

☎ **04 72 11 69 11**

Urgences pédiatriques

Hôpital Femme - Mère - Enfant

Groupement hospitalier Est

59, boulevard Pinel - 69500 Bron

☎ **0825 0825 69**

Consultations pédiatriques

Hôpital Saint-Joseph / Saint-Luc

20, quai Claude Bernard - 69007 Lyon

☎ **04 78 61 80 00**

Consultation du lundi au vendredi de 20h à 24h, le week-end de 9h à minuit.

Permanence de pédiatres libéraux

Maison médicale de garde Berthelot

264 avenue Berthelot - 69008 Lyon

☎ **04 72 33 00 33**

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit, les dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

Les numéros utiles

Pharmacies de nuit

Grande Pharmacie Lyonnaise

22, rue de la République - 69002 Lyon

☎ **04 72 56 44 00**

Pharmacie de l'Horloge

14, place Vauboin - 69160 Tassin la demi-lune

☎ **04 78 34 26 38**

Pharmacie des Gratte-Ciel

28, avenue Henri Barbusse - 69100 Villeurbanne

☎ **04 78 84 71 63**

Caisse d'allocations familiales

67 boulevard Marius Vivier Merle

69409 Lyon cedex 03

☎ **0810 25 69 80**

Caisse primaire d'assurance maladie

(CPAM) Antenne de Lyon 7ème

5 bis, place Jean Macé - 69007 Lyon

☎ **36 46** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Direction de l'enfance de la Ville de Lyon

198 avenue Jean Jaurès - 69007 Lyon

☎ **04 72 10 30 30**

www.lyon.fr

Point d'Accueil et Inscription Petite Enfance

de la Mairie du 7ème arrondissement

16 place Jean Macé - 69007 Lyon - ma7.creche@mairie-lyon.fr

☎ **04 72 73 68 00**